



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion le vendredi 4 septembre à 5 h 30

Négociation du secteur public

Le Front commun lance les consultations pour un mandat de grève

Montréal, le 4 septembre 2015 – Dans le cadre de la présente ronde de négociation dans le secteur public, le Front commun annonce l’amorce des consultations visant à obtenir un mandat de grève. Au cours des prochaines semaines, les syndicats membres du Front commun tiendront des assemblées durant lesquelles les travailleuses et les travailleurs se prononceront sur une proposition de mandat de grève légale de 6 jours à exercer en Front commun sur une base rotative et régionale ou nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation.

« Ces assemblées sont capitales : elles permettront à nos membres de se prononcer en toute démocratie sur la meilleure stratégie à adopter, explique Carolle Dubé, porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP). Rappelons que la grève est un moyen de pression légitime, ce qui a été confirmé par la Cour suprême l’hiver dernier. Il s’agit d’un droit fondamental. L’importance des reculs demandés par le gouvernement nous oblige à intensifier nos moyens de pression et à nous doter de mandats de grève dès maintenant. Face au démantèlement des services publics québécois, nous ne pouvons rester les bras croisés. Nous répondrons par notre détermination et notre mobilisation. »

« Il n’y a pas eu de vacances pour la négociation cet été, mais il n’y a pas eu d’avancée non plus!, fait remarquer Francine Lévesque, vice-présidente de la CSN. Des travaux constructifs ont certes été menés, mais les négociateurs du gouvernement ne semblent toujours pas avoir les mandats nécessaires pour convenir d’ententes. En lançant cette recherche de mandats de grève, nous voulons envoyer un message clair au gouvernement libéral : après presque un an de négociation, il est maintenant temps pour lui de donner la marge de manœuvre nécessaire à ses représentants afin qu’ils puissent faire progresser les négociations. »

« Notre objectif premier demeure bien sûr un règlement négocié avec la partie patronale, mais pas à n’importe quel prix, souligne Daniel Boyer, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Personne ne souhaite l’éclatement d’un conflit de travail, mais force est de constater que ce qui est sur la table actuellement est carrément inacceptable. Nous envoyons aujourd’hui un message fort au gouvernement : les travailleuses et les travailleurs du secteur public refusent de se laisser appauvrir. Nous invitons donc le Conseil du trésor à négocier de bonne foi, à faire avancer les travaux aux différentes tables afin de convenir d’ententes négociées et satisfaisantes pour nos membres. Si telle est sa volonté, les organisations syndicales seront au rendez-vous. »

À propos

Le Front commun regroupe le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP, formé de la CSQ, du SFPQ et de l'APTS), la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Ensemble, ces organisations représentent plus de 400 000 travailleuses et travailleurs des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la fonction publique du Québec. Les conventions collectives du secteur public sont échues depuis le 31 mars 2015.

— 30 —

SOURCES : CSN, SISP et FTQ

Pour renseignements :

Maxime Clément

Secrétariat intersyndical des services publics (SISP)

Cell. : 514 442-4823

François L'Écuyer

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Cell. : 514 949-8973

Isabelle Gareau

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Cell. : 514 953-0142